



CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous portons à votre connaissance que la prochaine séance du Conseil communal est fixée au **lundi 1^{er} novembre 2021 à 20h.00**, en la Salle de Gymnastique, Bâtiment du They 1.

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Assermentation d'un Conseiller
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 septembre 2021
5. Communications du bureau du Conseil communal
6. Election d'un/e 1^{er} vice-Président/e
7. Election d'un/e 2^{ème} vice-Président/e
8. Election d'un membre à la commission de gestion et finances
9. Election d'un membre au Conseil intercommunal de Sécurité Riviera
10. Communications de la Municipalité
11. Réponses aux motions, postulats et interpellations
 - a) relatif à l'interpellation de M. J.-M. Emery intitulée « Fusion Montreux-Veytaux : on en est où ? »
 - b) relatif à l'interpellation de M. G. Taroni intitulée « PGA : on en est où ? »
 - c) relatif à l'interpellation de M. J.-M. Emery intitulée « PGA : pour un contrôle rigoureux et un maintien des budgets de la construction du bâtiment multi-générationnel »
12. Préavis de la Municipalité
 - a) relatif au budget communal 2022 (préavis No 12/2021) ;
 - b) relatif au budget 2022 du Fonds culturel Riviera (préavis No 13/2021) ;
 - c) relatif au budget 2022 de la communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (préavis No 14/2021).
13. Rapports des commissions :
 - a) relatif à la rémunération des membres de la Municipalité pour la législature 2021-2026 (préavis **No 08/2021**) ;
 - b) relatif aux autorisations générales et compétences financières à accorder à la Municipalité pour la législature 2021-2026 (préavis **No 09/2021**) ;
 - c) relatif à la détermination du plafond d'endettement et du plafond de risques pour cautionnements et autres formes de garanties pour la législature 2021-2026 (préavis **No 10/2021**) ;
 - d) relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2022 (préavis **No 11/2021**).
14. Questions et propositions individuelles

Le Président du Conseil communal :

P. Ruch

Veytaux, le 20 octobre 2021

Prochaines séances du Conseil communal

- Lundi 06 décembre 2021 à 20h.00
- Lundi 14 mars 2022 à 20h00
- Lundi 2 mai 2022 à 20h00
- Lundi 13 juin 2022 à 20h00